

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC À LA CHARGE DU VENDEUR*

(Honoraires appliqués à partir du 1er janvier 2026)

PRIX DE VENTE	HABITATION
Inférieur à 100 000 €	9% avec un minimum de 5 000 € TTC
De 100 001 € à 200 000 €	8% TTC
De 200 001 € à 300 000 €	7% TTC
De 300 001 € à 400 000 €	6% TTC
De 400 001 € à 600 000 €	5% TTC
Supérieur à 600 001 €	4% TTC
Parking	Forfait 3 000 € TTC
Garage ou parking en sous-sol	Forfait 5 000 € TTC

TERRAINS

10% TTC avec un minimum de 5 000 € TTC

PRIX ESTIMATION**

Appartement : 150€ TTC | Maison : 250€ TTC

Les honoraires comprennent les prestations de visite, négociation et constitution du dossier.
Pour tout paiement une facture (obligatoire) sera transmise au vendeur.

*Les honoraires peuvent être mis à la charge de l'acquéreur dans les cas de succession, de surendettement ou procédure collective du vendeur.

TVA au taux actuellement en vigueur de 20%.

Les honoraires d'estimation sont **offerts si le bien est mis en vente par votre agence COLMARIMMO.

HONORAIRES D'AGENCE

POUR PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

(Honoraires appliqués à partir du 1er janvier 2026)

HONORAIRES DE TRANSACTION H.T.

De 1 € à 50 000 €	10 000 €
De 50 001 € à 200 000 €	20 %
De 200 001 € à 400 000 €	18 %
De 400 001 € à 600 000 €	16 %
De 600 001 € à 800 000 €	14 %
De 800 001 € à 1 000 000 €	12 %
+ de 1 000 001 €	10 %

* En fonction de son objet social

Les honoraires comprennent les prestations de visite, négociation et constitution du dossier.